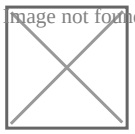


# Fausses notes positives sur un site web

Par **Kitty66**, le **02/07/2019** à **11:33**

Que faire si un site web indique une évaluation positive de clients (note) mais que celle-ci est fausse et qu'elle génére une confiance injustifiée envers le site. En effet: après commande non livrée et sans réponse du sav actuellement cela ma pousser à verifier les avis et notes mais sans cela je n'aurais jamais su qu'ils était faux, en revanche si j'avais su avant commande que la note réélle était de 3,8/5 pour 8 avis clients (source avis g....) et non de 4,2/5 pour 107 avis clients (source site web) je n'aurais jamais commander chez eux. Moi qui suis prudente d'ordinaire je me suis fait avoir par ces fausses évaluations clients qui je suppose sont une pure invention du site web. Publicitée mensongère ou autre terme ? Puis-je porter plainte ?

Merci

Par **Visiteur**, le **02/07/2019** à **14:11**

Bonjour

Contre qui souhaiteriez vous déposer une plainte ?

Rien dans ce que vous dites ne peut vous le permettre

De plus, les avis du moteur de recherche cié peuvent aussi être falsifiés par des amis ou complices.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés